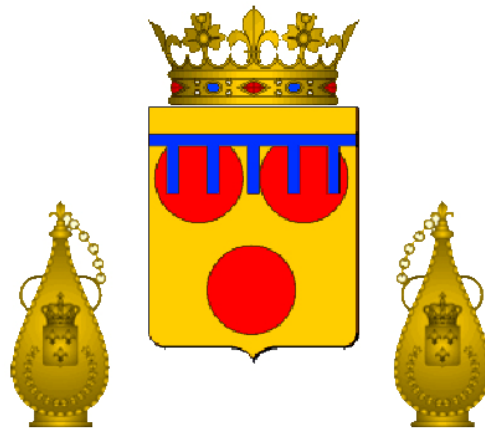




Robert de Courtenay

Ascendant ☉
Allié ○

Grand Bouteiller de France en 1223



Petit fils du roi Louis VI le Gros, cousin du roi Philippe *Auguste*, seigneur de Champignelles, Châteaurenard, Conches, Nonancourt, Mehun sur Yèvre, Selles, Chantecocq, Cloyes, Charny, Baillet et Vermanton, Grand Bouteiller de France en 1223, Robert de Courtenay, né en 1168, fut un très pieux et très vaillant chevalier.

Il confirma en 1197, avec l'approbation de ses deux frères Pierre, comte de Nevers et Guillaume de Courtenay, les biens faits par leur père à l'abbaye de Fontaine-Jean. Il est également cité dans divers autres actes concernant diverses abbayes.

A la suite de la conquête de la Normandie, en 1204, Robert reçoit comme récompense les châteaux de Nonancourt et Conches de son cousin Philippe Auguste :

Sachent tous [...] que nous donnons et concédons à perpétuité en fief et hommage lige à notre aimé et très cher cousin Robert de Courtenay et à son hoir né de son épouse légitime le château de Conches avec la ville, la forêt et les dépendances de ce château. Nous donnons aussi en hommage lige au même Robert de Courtenay le château de Nonancourt avec la forêt, les bois et les autres dépendances du château aux conditions suivantes :

ledit Robert aura l'hommage des chevaliers et habitants de ces châteaux sous réserve de la fidélité qui nous est due, et les chevaliers et habitants doivent jurer que si Robert ou son hoir entreprend contre nous ou nos héritiers et refuse d'amender au jugement de notre cour, lesdits chevaliers et habitants nous aideront contre lui de tout leur pouvoir jusqu'à ce que le fait soit entièrement amendé.

Qu'on sache en outre, que le dit Robert et son héritier sont tenus de livrer à nous et à nos héritiers les forteresses de ces châteaux en cas de guerre, que nous y venions en force ou non ; ils les récupéreront lorsque l'affaire sera terminée.

Des châteaux susdits et des terres qui en dépendent, ledit Robert ou son hoir né de son épouse légitime ne pourront rien donner ni vendre, ni engager sans notre assentiment ou celui de nos héritiers [...].

[Et] s'il advient que ledit Robert n'ait pas d'héritier de son épouse légitime, lesdits châteaux reviendront intégralement avec leurs dépendances à nous et à nos héritiers après le décès dudit Robert. »¹

En 1217, Robert de Courtenay jure fidélité à Philippe Auguste, et consent au roi l'aide de tous les vassaux des châtelainies de Conches, Nonancourt et Champignolles. Cette même année son frère, Pierre, est couronné empereur de Constantinople.



Château de Conches

L'histoire des Albigeois nous apprend qu'il se trouva à la guerre faite contre ces hérétiques en 1210 et au siège de Lavaur en 1211. En 1217, Louis, fils de Philippe Auguste, assiégé dans Londres, demanda des secours. Une flotte partit sous le commandement de Robert de Courtenay. Il rencontra l'ennemi près de la Tamise et s'avança pour le combattre. Mais mal secondé par les siens il fut entouré et fait prisonnier le 24 août à la bataille de Lincoln et mis en liberté quelques semaines plus tard. Une fois libre il continua la guerre contre les anglais. Philippe Auguste mourut en 1223 et Louis VIII lui succéda et pourvut Robert de la charge de Grand Bouteiller de France. La même année 1223, il jura avec les autres princes du sang et autres grands du royaume le 8 novembre de la même année, d'observer l'ordonnance faite par le roi contre les juifs, le suivit en 1224 au voyage du Poitou et se trouva aux prises de Niort, de Saint Jean d'Angely et de la Rochelle, puis se rendit en Languedoc au commencement de juin 1226. Il servit à la réduction de cette province, comme au siège d'Avignon. Il rendit aussi des services considérables au roi Saint-Louis, prit les armes contre Thibaut VI, comte de Champagne en 1229. Il se trouva à l'assemblée tenue dans l'abbaye de Saint-Denis en 1235 contre l'entreprise des prélats pour leur juridiction. Il fonda en 1237 l'abbaye de Beauvoir, proche de Mehun en Berry. Etant passé en Terre Sainte, il y mourut en 1239.

Il avait épousé en secondes noces Mahaud, dame de Mehun-sur-Yerre et de Selles de Berry, veuve de Jean, seigneur de Boisgency-sur-Loire, et fille unique de Philippe, seigneur de Mehun et de Selles. Ils eurent Pierre, seigneur de Conches, tué à la bataille de la Massoure en Egypte, dont nous descendons, Philippe, seigneur de Champignelles, Raoul, seigneur d'Illiers, Robert, seigneur de Damville, Jean, seigneur de Baillet, Guillaume, seigneur de Champignelles, Blanche, mariée à comte de Sancerre, et Isabeau, mariée à Renaud de Montfaucon puis au comte de Bourgogne.

Sa descendance forme la branche des Courtenay-Champignelles, qui subsistera jusqu'en 1742. L'héritière de cette lignée épousera sous Louis XIV le marquis de Beauffremont.

¹ *Recueil des actes de Philippe Auguste*, entre 1205 et 1212, éd. Delaborde, Petit-Dutaillis et Monicat, Paris, 1943, t. II, n°875, p. 464.

Sources :

RP Anselme tome I p 419

Amédée Renée, Les princes militaires de la Maison de France, p 486

